

Le CHSCT de SOGETI France Région EST, a été consulté en réunion extraordinaire le 25 novembre 2015 pour donner son avis sur le projet de pilotage commun des activités infrastructure de SOGETI France et de CAPGEMINI OS

Au vu :

- des conclusions de l'expertise menée par le cabinet ISAST,
- des réponses de la Direction à l'ensemble des questions posées par les différents CHSCT,
- du positionnement de l'ICCHSCT de SOGETI France,
- d'un niveau élevé des risques psychosociaux renforcé par l'annonce d'un nouveau projet de réorganisation,
- d'une insuffisance de visibilité sur les dispositions de conduite du changement, notamment pour la population des commerciaux,
- des informations transmises tardivement aux membres du CHSCT,
- de l'absence de visibilité sur le calendrier de la mise en place de ce projet.

Le vote des membres du CHSCT est le suivant :

Nombre de votants : 3

Nombre de votes exprimés : 3

Favorable : 0

Défavorable : 2

Abstentions : 1

Fait à Strasbourg le 25 novembre 2015

Le secrétaire du-CHSCT

